

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 721 rapportant l'arrêté d'expulsion n° 1209 du 6 décembre 1948 en ce qui concerne Amina Ahmed.

n° 721

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 juillet 1951

Numéro JO
n° 9 du 15/08/1951

Date du numéro
15 août 1951

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1344 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Etrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vu le rapport n° 1005 du 24 mai 1951 du Chef du Service de la Sûreté générale,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

_ L'arrêté n° 1209 du 6 décembre 1948 susvisé, portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis, est rapporté en ce qui concerne Amina Ahmed, Ethiopienne Wallo, née en Aoussa (Ethiopie) en 1923, fille de Ahmed Amer et de Kadidja Houssein.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.